Le placement phare de l’épargne populaire, le Livret A, grand perdant du retour de l’inflation

28/08/2018 à 12h22

Le placement phare de l’épargne populaire pâtit de la hausse de l’indice des prix, qui, en juillet, a progressé de 2,3 % sur un an. Fin 2017, l’exécutif a décidé de geler pendant deux ans (jusqu’à la fin du mois de janvier 2020) la rémunération du Livret A au taux de 0,75 %.

De quoi faire plonger en territoire négatif le rendement réel du placement phare de l’épargne populaire, sans perspective d’amélioration.

Dans son édition du 22 août, Le Canard enchaîné se faisait l’écho des inquiétudes d’un député de la majorité s’exclamant : «*Quand les petits épargnants vont s’apercevoir que le taux d’intérêt de leur livret est trois fois inférieur au taux de l’inflation, ça va hurler.*» Toutefois, ces craintes laissent de marbre le gouvernement, lequel a porté deux coups successifs à ce produit souscrit par 56 millions de personnes. […]

A ce stade, ce placement plébiscité par les Français n’en souffre pas. Sa collecte (le montant des fonds déposés par les épargnants moins les sommes retirées) s’est redressée en juillet, après deux mois de tassement, à 880 millions d’euros.